LA LIBERTÉ • MARDI 9 MARS 1999

#### **FONCTIONNAIRES • 10**

Un point de vue en nuance sur le projet de loi.

FESTIVAL DE FILMS •11

Gros plan sur le pays des Kazakhs. Fondu au noir.

## LA LIBERTÉ

# REGIONS

#### **BULLE - LA TOUR •13**

Amitié, cohabitation, concubinage ou mariage?

**PAYERNE** 

La trajectoire de Thierry Berger passe par Kourou.

TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT

# Fribourg participe activement à la future Université virtuelle suisse

Pour s'intégrer à «l'ère Internet», la Suisse affûte ses armes. Un site web géré par des spécialistes de l'Université de Fribourg, préfigure l'enseignement de demain. Suivez le clic.

quoi ressemblera l'université du prochain millénaire? Si votre curiosité vous titille, n'hésitez pas. Branchez-vous sur le site «www.edutech.ch». Géré au niveau national par le Centre NTE (Nouvelles technologies et enseignement) de l'Université de Fribourg, il répondra à presque toutes vos questions.

Consciente «de l'impact drama-tique» qu'auront les progrès technologiques sur notre manière d'apprendre et d'enseigner au siècle prochain, la Commission suisse de la planification universitaire a décidé de réagir. Elle propose rien de moins que la création d'un campus virtuel suisse dès l'an 2000.

Concrètement celui-ci doit permettre à toutes les hautes écoles du pays de dispenser une partie de leur enseignement sur le Net. Les étudiants suivant ces cours «on-line» qui réussiront leurs examens, recevront des crédits. Ce procédé qui n'est rien d'autre qu'un nouveau système de notation, présente l'avantage d'être bientôt accepté dans toute l'Europe.

#### **UNE VISION À LONG TERME**

Pour permettre de comprendre les enjeux fondamentaux qu'implique le lancement d'un campus virtuel national, un groupe d'experts mandatés par la Conférence universitaire suisse propose, à l'enseigne du site «edutech», un document d'une vingtaine de pages où tous les aspects du problème sont

Sur le plan pédagogique les auteurs de ce rapport sont convaincus que «les étudiants doivent être formés pour apprendre de manière indépendante». Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC pour les initiés) leur offriront la possibilité de concevoir eux-mêmes leur programme de travail, «en puisant des informations à une échelle globale». Les professeurs sont-ils donc condamnés à disparaître? Il semble plutôt que leur rôle va changer. De dispensa-teurs de savoir, ils deviendront responsables de l'encadrement de leurs

#### **FORMER LES ENSEIGNANTS**

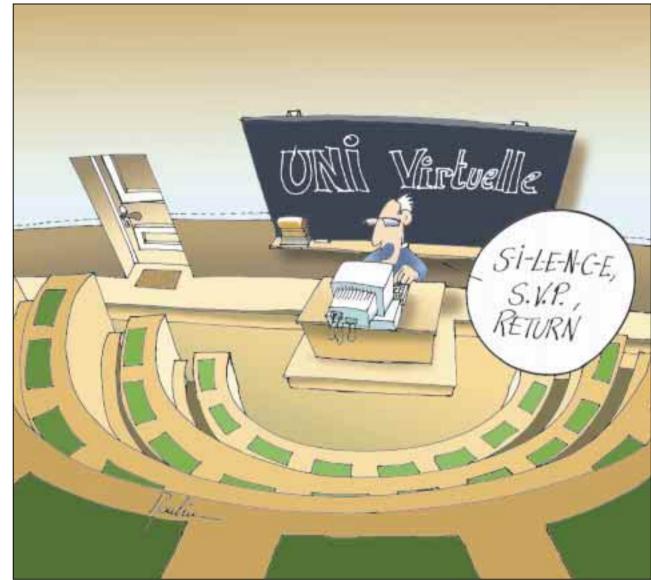
Comme cela «présuppose certaines compétences pédagogiques et techniques», il va sans dire que les enseignants auront à fournir un effort non négligeable en vue de se former. Ils devront non seulement être capables de participer à la conception de cours informatisés, mais encore se consa-

crer régulièrement à leur mise à jour. Seulement voilà: seules les deux Ecoles polytechniques fédérales et les Universités de Genève et Fribourg disposent à ce jour d'un service de formation ad hoc. Dans l'intention de remédier à cette lacune on prévoit la création de centres nationaux qui, en plus de la recherche pédagogique, seraient chargés de soutenir les projets d'intérêt national puis d'évaluer les résultats obtenus.

#### DES FRAIS À RÉPARTIR

Mais un projet aussi ambitieux ne peut se réaliser sans un investissement massif. Ainsi le lancement de la première phase du campus virtuel suisse est évalué à 50 millions de francs sur une période de quatre

On comprend aisément que la Confédération, qui assumera les deux tiers des coûts, ait fixé des règles précises en vue d'éviter un gaspillage des ressources. En plus de contribuer à une formation de haut niveau adap-



tée à l'évolution technologique, les NTIC doivent permettre de rationaliser l'enseignement.

Un cours devient accessible électroniquement pour tous ceux qui le désirent. Les frontières sont abolies. Par exemple le cours de droit romain du professeur X. de Fribourg sera disponible dans tout le pays. Plus besoin d'en donner un autre à Zurich ou à Lausanne. Et si ce cours est adaptable

Créé en 1996 par le rectorat de l'Uni-

versité de Fribourg, le Centre NTE a

pour but de favoriser «l'utilisation

des nouvelles technologies de l'infor-

mation et de la communication» dans

les Hautes Ecoles suisses. Animé par

Gérald Collaud et Jean-François Per-

ret, respectivement docteurs en infor-

matique et en psychologie, le Centre

NTE assume une multitude de tâches.

deux ans à soutenir techniquement et

pédagogiquement les professeurs qui

désirent intégrer les NTIC - lire

«nouvelles technologies de l'informa-

tion et de la communication» – à leur

enseignement. Ainsi, lors de l'année

académique 97-98, il a permis la créa-

tion d'un site web de psychologie cli-

nique. A travers deux patients vir-

tuels, les étudiants sont amenés à

choisir le diagnostic le plus approprié.

Mais c'est sur l'Internet qu'ont eu

lieu les avancées les plus notables en

matière d'interactivité. Une vingtaine

de forums concernant plusieurs facul-

tés ont été ouverts en 1998. Leur

avantage est de permettre aux ensei-

gnants et aux élèves de rester en

contact quel que soit le lieu où ils se

trouvent. Si c'est le Centre NTE qui

**UNE RENOMMÉE VIA LE NET** 

Au niveau local, il s'engage depuis

à l'étranger, on peut tout à fait imaginer en faire profiter nos partenaires européens.

#### **DES PROJETS EUROPÉENS**

Le projet «ARIADNE-UNIL» vise la mise au point d'un logiciel permettant de générer automatiquement des hypertextes. En mobilisant des ressources tant publiques que privées, suisses et étrangères, il

Un catalyseur de projets met à disposition l'infrastructure adé-

> ganiser l'animation. Pour permettre la diffusion de ses travaux, le centre dispose de son propre site web (www.unifr.ch/NTE). On y trouve la liste des projets, publications, conférences et forums produits par le Centre annuellement.

quate, charge aux professeurs d'en or-

#### **UN APERÇU DU FUTUR**

Au niveau national et international c'est le site «edutech» qui contribue le plus à la reconnaissance du Centre NTE. Recensant les actions des Hautes Ecoles suisses, «il se veut aussi un lieu d'échange et d'appui» précise son responsable Jacques Monnard. Son financement est assuré conjointement par l'Office fédéral de l'éducation et de la science, la Conférence universitaire suisse et l'Université de Fribourg.

Regroupant déjà plus de nonante projets, qui vont du grec ancien aux télécoms, ce site est le prototype du futur campus virtuel suisse. Grâce en particulier à divers forums de discussion, il permet aux personnes concernées de se tenir au courant des dernières nouveautés tout en donnant leur avis sur les divers aspects des **MB** NG

est la parfaite illustration d'une collaboration tous azimuts. A part l'Université de Lausanne qui en est l'initiatrice, on trouve parmi les contributeurs pas moins de sept universités européennes sans oublier une banque, une assurance et une grande coopérative suisses.

Alors comment expliquer l'enthousiasme d'un partenariat aussi hétéroclite? Il est devenu clair pour tout le monde que la formation continue est promise à un bel avenir. Ce qui fait que les sociétés privées ne désirent pas rester en dehors des nouvelles techniques pédagogiques accaparées, pour l'instant, par les milieux universitaires. Comme le rappelle un groupe d'experts, «les plans de développement (de ces outils ndlr.) diffèrent aussi en fonction de ceux qui en ont pris l'initiative».

#### **DES QUESTIONS EN SUSPENS**

Mais un tel chambardement ne manque pas de soulever une multitude de questions. Ainsi les auteurs du rapport se demandent si les NTIC renforcent ou réduisent les inégalités entre les groupes sociaux.

Ce problème, qui se pose également à l'échelon mondial n'a pas, à notre connaissance, débouché sur une expertise fiable. Par contre une enquête effectuée parmi les universitaires fribourgeois s'avère encourageante. Le nombre d'étudiants à avoir accès à Internet en 1996 était de 17%. En 1998 la proportion atteignait déjà 40%, soit plus du double.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, dès la rentrée 1999 l'Université de Fribourg devrait permettre aux étudiants d'avoir accès au web sans passer par un fournisseur privé. D'ici à l'an deux mille tous les espoirs sont donc permis.

MICOLAS GEINOZ

### **CANNABIS** Plainte perdue, puis classée

Curieuse affaire, autour d'une plainte pénale déposée en 1995 par le président suisse de l'Association des amis du chanvre Jean-Pierre Egger contre le conseiller communal Jean Bourgknecht. Disparue on ne sait trop où pendant trois ans, elle vient de faire l'objet d'un refus de suivre du juge d'instruction. Ce à quoi l'association donne écho dans un communiqué dopé en inexactitudes.

Les amis du chanvre avaient attaqué Jean Bourgknecht pour abus de pouvoir, après que le conseiller communal eut refusé d'autoriser la vente de plantons de chanvre au marché de Fribourg. Cette plainte, confirme le juge d'instruction Patrick Lamon, n'a jamais été enregistrée ni au Ministère public, où Jean-Pierre Egger assurait l'avoir expédiée, ni à l'Office des juges d'instruction. Personne n'arrive à expliquer pourquoi.

Les recherches n'ayant rien donné, le juge a demandé à M. Egger de la ré-expédier, ce qui a été fait. Ayant examiné les faits, Patrick Lamon a estimé qu'il s'agissait d'un pur litige administratif, sans aucun aspect pénal, et a classé l'affaire le 24 janvier dernier. Dans son dernier communiqué, Jean-Pierre Egger laisse entendre que sa plainte aurait été retrouvée dans le cadre de la mise en ordre des affaires traitées par l'ancien chef de la brigade des stupéfiants. Le juge d'instruction le conteste formellement, puisqu'elle n'a justement pas été retrouvée du tout mais réexpédiée.

Jean-Pierre Egger laisse également entendre que l'ancien chef de la bri-gade des stupéfiants serait intervenu personnellement auprès de Jean Bourgknecht pour faire interdire cette vente. Le conseiller communal le dément formellement: c'est lui qui s'est renseigné auprès de la direction de la police cantonale sur le caractère licite ou illicite de cette vente avant de décider de ne pas l'autoriser. Un refus que le Conseil communal a confirmé en rejetant un recours. AR

#### **MOLÉSON.** C'est un Bullois de 28 ans qui s'est tué en surf

• L'identité du surfeur qui a trouvé la mort dimanche en chutant de plusieurs centaines de mètres depuis le sommet de Moléson est connue (voir notre édition de lundi). Il s'agit de Marcel Jonin, 28 ans, domicilié à Bulle. Il laisse dans la douleur son amie et sa fille, ainsi que toute une famille en

#### FRIBOURG. Piétonne grièvement blessée, témoins s.v.p!

• Vers 8h30 lundi, un motocycliste de 69 ans roulait de la route de la Fonderie en direction de Marly. Peu après le débouché de la route de la Fonderie, sur la route Wilhelm-Kaiser, ébloui par le soleil, il ne remarqua pas et renversa une piétonne de 90 ans qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Grièvement blessée, la nonagénaire a été transportée en ambulance à l'Hôpital cantonal. Le motocycliste a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation au 026/305 20 20.

#### **HAUTEVILLE.** Un blessé grave, appel aux témoins

• Lundi vers 11 h 15, un cyclomotoriste de 75 ans circulait de Villarvolard en direction de La Roche. Au lieu-dit «Les Fourches» à Hauteville, à la hauteur de l'arrêt de bus GFM et pour une raison encore indéterminée, il chuta lourdement. Grièvement blessé, il a été héliporté au CHUV par la REGA. Le conducteur d'un grand fourgon de livraison blanc, qui se trouvait à l'endroit de l'accident au moment des faits, et les témoins éventuels sont priés de contacter la gendarmerie de Bulle, au 026/919 73 11.